

Les Nouvelles de **L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC**

(Editions F.-X. de Guibert) 3 rue Jean-François Gerbillon 75006 Paris

"Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main."

J. Carmignac

n° 9 février 2001

Editorial

L'historicité des Evangiles

- 1... Editorial, L'historicité des des Evangiles, par Michèle Reboul.
- 2... Nouvelles brèves
- 3... La position des linges selon Jean 20, 6-7, (V^{ème} partie), par l'abbé Carmignac.
- 4... La Sainte Tunique d'Argenteuil, par François Le Quéré.
- 5... Découverte d'un nouvel Evangile copte, par Marie-Christine Ceruti.
- 6... Souvenirs de conversations avec l'abbé Carmignac, par Maximilien-Marie Mitifiot.
- 7... La « contradiction » entre Saint Marc et Saint Jean sur l'heure de la Passion, par Marie-Christine Ceruti.
- 9... Photo de la Sainte Tunique, conservée à Argenteuil.

Tout se passe comme si certains prêtres et exégètes n'avaient qu'un désir : détruire la foi catholique et pour cela en atteindre le cœur : l'historicité du Christ attestée par les Evangiles. Certains même, comme l'actuel supérieur des Oratoriens, l'ancien curé de Saint Eustache à Paris, le Père Gérard Bénéteau, vu à France 3 pour l'Epiphanie, vont jusqu'à dire qu'ils doutent de l'existence de Dieu. C'est le grand snobisme actuel : les clercs trouvent très chic de démolir la foi au lieu d'accomplir leur vocation : témoigner et rayonner de la Vérité qu'est le Christ. Défendre l'historicité des Evangiles, tel fut le but du Père Carmignac (1914-1986), tel est celui de l'association Jean Carmignac et de son bulletin trimestriel.

Le Père Carmignac a, entre autres, prouvé que les Synoptiques ont été écrits dans une langue sémitique (1) (il le découvrit en traduisant les textes du grec en hébreu) par les évangélistes. Claude Tresmontant, le Professeur Thiede, le Père Sommavilla et (pour Saint Jean) Madame Genot-Bismuth ont ajouté que les témoins prenaient des notes sur les « Logia » ou « Paroles » du Christ. En ce qui concerne la date des Evangiles, l'abbé Carmignac a montré que les Synoptiques ont tous été écrits avant 50 - celui de Saint Marc aux alentours de 42. Il est le plus ancien comme l'a montré également le Professeur Carsten Peter Thiede (2). Par suite, les Evangiles ne proviennent pas de l'imagination des premières communautés chrétiennes, cent ou deux cents ans après le Christ (comment d'ailleurs ces communautés auraient-elles pu

se constituer sans les Evangiles ?) mais sont les notes, les “reportages” des contemporains du Christ (3). Alors que si les Evangiles sont, comme osent le dire, sans preuve, certains exégètes, des récits de récits, de plus en plus déformés par le temps et donc l’oubli, ils sont mythiques. Par suite, ces pseudo-exégètes, relayés par les « Parcours » et « Pierres Vivantes », détruisent l’historicité des Evangiles et donc la foi en l’existence divino-humaine de Notre Seigneur Jésus-Christ ainsi que le contenu authentique de sa vie et de son enseignement relatés en vérité par les apôtres qui ont vécu avec le Christ : « Ce qui était depuis le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons regardé et palpé de nos mains touchant le Verbe de Vie [...] nous vous l’annonçons » (Epître 1 de St Jean 1 à 3).

Michèle Reboul

-
- (1) *La Naissance des Evangiles Synoptiques*, Jean Carmignac, éd. F.-X. de Guibert.
 (2) *Qumrân et les Evangiles*, Carsten Peter Thiede, éd. F.-X. de Guibert.
 (3) *Les Evangiles sont des reportages, n’en déplaise à certains*, Marie-Christine Ceruti-Cendrier, éd. Téqui.

N.B. Michèle Reboul, spécialisée dans les sujets religieux, collabore depuis plus de vingt ans au Figaro et à Monde et Vie (14 rue E. valentin. Paris 7ème).

Nouvelles brèves

Nous remercions une fois encore le Professeur Antoine Luciani et le Professeur Michele Loconsole pour la précieuse collaboration donnée pour la publication dans notre bulletin des textes grecs (pour le premier) hébreux et araméens (pour le second).

Plusieurs personnes nous l’ayant demandé nous redonnons l’adresse de notre Association qui paraît toujours sous le titre de notre bulletin : Association Jean Carmignac (chez Editions F.-X. de Guibert) 3 rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris. Nous avons pour président, M. Robert Cuny ; vice-président, M. Gilles Pichon ; secrétaire, Mme de Raymond ; trésorière, Mlle de Pardieu ; directrice de la publication, Mlle Demanche ; adjointe pour la publication du bulletin, Mme Ceruti.

L’article sur « La position des linges » d’après l’abbé Carmignac passionne toujours nos lecteurs. Plusieurs personnes – professeurs et érudits – nous ont encore écrit pour proposer et expliquer la traduction qu’elles donneraient au texte de Saint Jean. Avec leur permission nous publierons par la suite leurs thèses, toutes très intéressantes.

Nous remercions toutes les nombreuses personnes qui se sont mises à jour de leur cotisation et rappelons que celle-ci est fixée à 100 francs par an, 50 francs en cas de nécessité.

Vous pouvez adresser soit un virement postal au CCP : LA SOURCE 44 655 98 B, soit un chèque bancaire ou postal rédigé au nom de « Association Jean Carmignac », au siège de notre association (adresse ci-dessus). Merci !

La position des linges selon Jean 20, 6-7, par Jean Carmignac

(V^{ème} partie, suite du texte paru dans les n^{os} 5 à 8)

7) εἰς

En grec classique la préposition εἰς indique un mouvement, réel ou intentionnel : allant vers un lieu ou tendant vers un lieu. Quand ce mouvement n'existe pas, on emploie normalement ἐν «dans». Or ici aucun «mouvement» n'est impliqué, puisque la mentonnière était déjà enveloppée dans le linceul. En outre le verbe ἐντετυλιγμένον est composé de la préposition ἐν et non pas de εἰς, c'est donc ἐν qu'on aurait dû répéter devant son complément. L'expression est si bizarre qu'on ne peut guère l'attribuer à un auteur écrivant en grec ⁽¹⁾. Ne serait-elle pas une version trop mécanique d'un substrat sémitique ? Les prépositions hébraïques ou araméennes כ (2) et ל (3) (identiques dans les deux langues) correspondent l'une et l'autre à la fois à ἐν et à εἰς, aussi les auteurs influencés par les langues sémitiques les confondent-ils fréquemment⁽⁴⁾. Et cette confusion se trouve ailleurs dans le Quatrième Évangile. Rien que dans les trois derniers chapitres on rencontre : Jean 21, 4 ἔστη Ἰησοῦς εἰς⁽⁵⁾ τὸν αἰγιαλόν, «Jésus s'est tenu dans la rive» ; Jean 20, 19 et 20, 26 ἔστη Ἰησοῦς εἰς τὸ μέσον, «Jésus s'est tenu dans le milieu» ; et surtout Jean 19, 13 où figure précisément le mot τόπον «lieu, endroit» ἐκάθισεν ἐπὶ βήματος εἰς τόπον λεγόμενον Λιθόστρωτον, «(Pilate) s'est assis sur un tribunal dans le lieu appelé Lithostrôtos».

Que notre Quatrième Évangile soit une version faite sur l'hébreu ou l'araméen, ou bien qu'il soit rédigé en grec par un auteur continuant à penser dans une langue sémitique, la conclusion est la même : celui qui a écrit εἰς τόπον λεγόμενον au lieu de ἐν τόπῳ λεγομένῳ était parfaitement capable d'écrire εἰς ἕνα τόπον au lieu de ἐν ἐνὶ τόπῳ. Si donc l'on envisage l'hypothèse d'un substrat sémitique (écrit, oral ou pensé), cet εἰς serait le vestige d'un כ ou d'un ל.

(1) E. Delebecque, pour garder le sens classique de εἰς, propose de rattacher εἰς ἕνα τόπον à la phrase suivante, mais il lui faut alors modifier οὖν en συν (pp.172-173).

(2) dans, par, pour, de

(3) vers

(4) «In the koine εἰς and ἐν are freely interchanged, until in Modern Greek εἰς has absorbed ἐν... (In the New Testament) confusion between the two prepositions has already begun, εἰς often appearing for ἐν and more rarely ἐν for εἰς. » (*A grammar of New Testament Greek* by James Hope Moulton, Vol. III ; Syntax, by Nigel Turner, Clark, Edinburgh, 1963, p. 254).

(5) Selon la 11^{ème} édition du *Novum Testamentum Graece et Latine* d'E. Nestlé, Stuttgart 1932, le Sinaïticus, le Cantabrigiensis et d'autres manuscrits ont corrigé cet εἰς en ἐπί, tant ils le trouvaient anormal.

La Sainte Tunique d'Argenteuil

La Sainte Tunique d'Argenteuil ayant été exposée cette année en raison du Jubilé, il nous a paru intéressant pour nos lecteurs de pouvoir la connaître davantage puisqu'elle est aussi très liée à la question des Evangiles, c'est pourquoi nous avons demandé à M. l'abbé François Le Quéré, auteur du livre La sainte Tunique d'Argenteuil paru aux Editions F.-X. De Guibert, de bien vouloir nous en parler. Nous publions avec plaisir la première partie de sa réponse, les dimensions de nos Nouvelles ne nous permettant pas de la publier en entier dans un seul numéro et nous remercions vivement Monsieur l'abbé Le Quéré.

Que devient la Tunique après la Résurrection ?

Eusèbe de Césarée (Histoire ecclésiastique Livre III, chapitre XXVII) parle à plusieurs reprises d'un « Evangile des hébreux » dont faisait usage la secte des Ebionites, œuvre importante de deux mille feuillets. Saint Jérôme put consulter à loisir ce document, rédigé en araméen, et disparu depuis - au moins en partie. Ce Codex, détenu à Béroia (Alep), contenait une très ancienne version des textes de l'Evangile. Il affirmait que le Suaire retrouvé dans le Sépulcre vide fut confié à l'Apôtre Pierre.

Le document parlait-il également d'autres souvenirs du Christ ? Parlait-il aussi de la Sainte Tunique ? On va voir qu'il y a de fortes présomptions pour penser que le Linceul ne fut pas le seul des souvenirs rappelant la Passion à être confié à Pierre.

Le Linceul et la Tunique, dans les Evangiles, sont étroitement liés à la Passion du Christ et tous deux essentiellement aux disciples Pierre et Jean. Le quatrième Evangile, celui de Jean, est plus explicite que les autres concernant la Passion du Christ et se présente comme le témoignage précis d'un témoin oculaire : Tant sur la position du Suaire et des linges retrouvés à leur place dans le tombeau au matin de Pâques que sur la Tunique qu'il remarque sans couture, expliquant pourquoi les soldats de garde au pied de la Croix la tirent au sort afin qu'elle ne soit pas coupée en morceaux inutilisables. Il était lui-même présent, il rapporte ce qu'il a vu et entendu, et ce n'est certainement pas sans raisons sérieuses qu'il donne de telles précisions.

En les décrivant avec tant de précision, Jean laisse entendre que ces linges ont été récupérés, qu'ils sont conservés à l'abri en des lieux secrets et ainsi il les authentifie pour l'avenir. Il tient à garantir leur origine même s'il ne peut en révéler par prudence le lieu de dépôt. Ces objets demeurent les preuves matérielles des moments capitaux de la vie du Christ, dans ses souffrances, sa mort et sa Résurrection.

Une lecture attentive des Evangiles montre à quel point lors de ses apparitions le Christ tient à exprimer avec insistance qu'il n'est pas une apparence, un fantôme, mais qu'il reste bien lui-même dans son corps ressuscité :

Il se laisse toucher par Marie de Magdala pour qu'elle en soit le premier témoin et s'il lui dit : *Ne me retiens pas* (Jean XX, v.17) c'est pour qu'elle se hâte d'aller annoncer la nouvelle après s'être bien assurée de la réalité qu'elle constate.

Saint Luc rapporte en ces termes l'apparition aux onze et aux disciples revenus d'Emmaüs (Luc XXIV v. 39/43) : *Effrayés et remplis de crainte, ils croyaient voir un esprit. Il leur dit : Quel est ce trouble et pourquoi ces objections s'élèvent-elles dans vos cœurs ? Regardez mes mains et mes pieds, c'est bien moi. Touchez-moi, regardez, un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'en ai. A ces mots, il leur montra ses mains et ses pieds. Comme sous l'effet de la joie ils étaient encore incrédules, et comme ils*

s'étonnaient, il leur dit : Avez-vous ici de quoi manger ? Ils lui offrirent un morceau de poisson grillé. Il le prit et mangea sous leurs yeux.

Jean (XXIV v. 24/28) précise que Thomas n'était pas avec eux ce jour-là. Et ce disciple refuse d'abord d'ajouter foi au récit de ceux qui étaient présents :

Si je ne vois pas dans ses mains la marque des clous et si je n'enfonce pas ma main dans son côté, je ne croirai pas !

Huit jours plus tard Jésus apparaît et lui dit :

Avance ton doigt ici et regarde mes mains, avance ta main et enfonce-la dans mon côté. Cesse d'être incrédule et deviens un homme de foi.

Et Thomas, enfin convaincu de la réalité du fait extraordinaire de la Résurrection n'a plus qu'à en tirer les conséquences : *Mon Seigneur et mon Dieu !*

Jésus lui dit alors : *Parce que tu m'as vu, tu as cru ! Bienheureux ceux qui sans avoir vu ont cru.*

Un autre jour encore, Jésus n'a-t-il pas allumé un feu et fait cuire du pain et du poisson pour ses disciples épuisés par une nuit de pêche sans rien prendre lors de son apparition sur les bords du lac (Jean XXI, v. 9) ?

Les disciples sont ainsi par des faits appelés à être les témoins de l'authenticité de la Résurrection. Il fallait qu'ils en soient bien convaincus et le Christ vient lui-même les convaincre par des faits patents qui les conduiront à l'acte de Foi en sa Divinité.

Il est normal qu'à leur tour les disciples aient voulu conserver des preuves matérielles de ce dont ils ont été eux-mêmes convaincus : Les linges étant une preuve de la vie, de la mort et de la Résurrection, il était donc pour eux de la plus grande importance de les conserver non seulement dans un but affectif qui déjà aurait eu une grande valeur, mais pour pouvoir les montrer à ceux qui, dans la suite des temps, comme Thomas, auraient du mal à croire à leurs paroles. Il leur paraissait utile de pouvoir à nouveau au besoin appuyer matériellement les faits historiques de la mort et de la résurrection du Christ tant par les récits (Evangiles) que par des objets touchant à la mort et à la résurrection afin que beaucoup puissent accéder à une Foi qui ne soit pas mythique mais fondée sur la réalité des faits.

Nous vous avons dit la vérité sur ce que nous avons vu et vécu et nous le prouvons. Maintenant c'est à chacun de vous de parvenir à l'acte de Foi dans la Personne du Christ et d'accepter son existence et son enseignement.

Père François Le Quéré

Découverte d'un nouvel Evangile copte

Monseigneur Dominik Hrusovsky, Nonce Apostolique au Belarus, a eu l'amabilité de nous signaler une découverte importante mentionnée par *Le Courrier de Lausanne* du 11 novembre 2000. Un codex copte du IV^{ème} siècle vient d'être découvert en Egypte. Il porte une « version sensiblement différente de l'Evangile de Matthieu ». Le passage des vendeurs chassés du Temple y est notamment édulcoré. Plusieurs théories sur l'origine de ce texte s'affrontent. Pour le Professeur Kasser le grec étant mal maîtrisé par le petit peuple, les premiers chrétiens de langue copte auront traduit verbalement leur texte et un auditeur aura pris note pour lui-même ou pour sa famille de ce qu'il entendait : c'est cet évangile "bricolé" qui nous est parvenu. Pour le Professeur Schenke au contraire ce texte

serait la traduction d'une autre version de l'Évangile de Saint Matthieu – l'épisode des vendeurs du Temple ayant été ajouté par la suite peut-être en suivant une tradition orale.

Suit un commentaire dont on ne sait pas s'il est du Professeur Schenke ou bien du journaliste - Patrice Favre - (mais je pencherais pour ce dernier), disant que ces affirmations rouvrent le débat d'un proto-évangile de Matthieu qui aurait été écrit en araméen, les deux évangiles - celui qu'entrevoit le Professeur Schenke au travers de cette version copte et celui que nous connaissons bien - étant l'un et l'autre des versions grecques du Saint Matthieu araméen dont parle Papias.

Rappelons qu'en 1946 à Nag-Hammadi ont été découverts des écrits gnostiques, en Copte, remontant eux aussi au IV^{ème} siècle et comprenant des récits s'apparentant plus ou moins aux Évangiles (notamment l'évangile de Thomas, un apocryphe naturellement). Régulièrement nous nous voyons répéter que ces écrits de Nag-Hammadi ont une source beaucoup plus ancienne et qu'ils contiennent des paroles authentiques de Jésus que les auteurs des Évangiles canoniques auraient déformées (Philippe de Suarez) – ou que les Évangiles « classiques » et les écrits de Nag-Hammadi (il est tout de même difficile de considérer ces derniers comme de première main) auraient une source commune : « une collection de paroles de Jésus dont Matthieu et Luc se sont eux-mêmes servis » (Fiches *Une initiation à la Bible* distribuées par « Évangile et Vie »). Ce raisonnement amène à ne plus très bien savoir si c'est la gnose qui est la vérité et la Vérité qui est l'hérésie ou l'inverse.

Il reste à espérer que ce « nouvel » évangile ne servira pas à de telles fins, mais au contraire à une plus grande connaissance de la vérité.

Quoi qu'il en soit, le Professeur Schenke doit en publier le texte intégral dans le courant de l'année qui commence. Il sera alors certes très intéressant d'analyser si ce texte copte ressemble à du grec ou ressemble, comme nos Synoptiques - ainsi que l'a démontré l'abbé Carmignac -, à une langue sémitique.

Marie-Christine Ceruti

Souvenirs de conversations avec l'abbé Carmignac

C'est dans le cadre des rencontres annuelles estivales du groupe « Fidélité et Ouverture », que j'ai fait connaissance de Monsieur l'abbé Carmignac.

En 1985, et bien que je ne fus alors qu'un tout jeune religieux (23 ans), il m'avait été demandé de présenter un exposé sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus : au-delà des querelles d'appréciation sur les représentations, images ou statues qui ne sont pas du goût de nombre de nos contemporains, il s'agissait de rappeler les fondements scripturaires, doctrinaux et spirituels de ce culte et de dresser le tableau de ses développements historiques qui allèrent de pair avec une intensification de la spiritualité et une grande fécondité apostolique.

À l'issue de mon exposé, Monsieur l'abbé Carmignac tint à me parler personnellement parce qu'il voulait me signaler des éléments que mon ignorance de l'hébreu ne me permettaient pas d'apprécier et qui pourtant venaient renforcer les idées que j'avais développées.

Avec beaucoup de simplicité, il m'expliqua que le mot hébreu désignant le cœur allait bien au-delà de l'acception un peu trop sentimentale que nous lui connaissons en français, mais qu'il permet d'exprimer une dimension très profonde de la personne en ce qu'elle a de plus grand, de plus noble, de plus ressemblant à Dieu, puisque l'Ancien Testament attribue déjà un « cœur » à Dieu. Et il me cita le psaume XXXII « Cogitationes cordis ejus

in generatione et generationem... Les pensées de son cœur demeurent de génération en génération ...», me faisant remarquer que c'était justement ce verset que l'Eglise avait choisi pour en faire l'introït de la messe du Sacré-Cœur.

« Pour une mentalité hébraïque, me disait-il, la pensée vient du cœur, tandis que nous autres aurions tendance à dire qu'elle vient de l'intellect. » Et il me montra que ce verset, tout en permettant de développer la notion d'histoire du salut, tellement importante... et tellement « oubliée » par les tenants d'une exégèse historico-critique, s'accordait merveilleusement à ce que je venais de développer sur l'histoire et la doctrine, la spiritualité et les aboutissements de la dévotion au cœur de Jésus, comprise – selon l'expression du Pape Pie XI – comme la synthèse admirable de toute la religion catholique.

C'est ainsi qu'il m'a été donné de comprendre que la science exégétique vaste et très nuancée de Monsieur l'abbé Carmignac s'enracinait et s'épanouissait dans une vie spirituelle authentique, profonde, vive et vivifiante qui n'avait rien de commun avec la science froide et sèche de nombre d'intellectuels prétendument catholiques. Non, pour l'abbé Carmignac, la connaissance très poussée des Saintes Ecritures était véritablement devenue une connaissance vivante et surnaturelle du Christ qu'il aimait.

Frère Maximilien-Marie Mitifiot
(à suivre...)

La « contradiction » entre Saint Marc et Saint Jean sur l'heure de la Passion, d'après le Père Ricciotti.

Il s'agit encore une fois d'une « contradiction » découverte entre les Evangiles et qui a pu servir à porter le discrédit sur eux. Dans Saint Jean (19, 14), Pilate prononce la sentence de mort presque à la 6^{ème} heure (c'est-à-dire un peu avant midi), tandis que Saint Marc écrit (15, 25) : « *C'était la troisième heure et ils le crucifièrent* ».

Or le Père Giuseppe Ricciotti avait proposé (*Vita di Gesù Cristo* - 1941 - § 607) trois explications à cette différence qui, généralement « oubliées » par les méthodes contemporaines, méritent d'être rappelées.

La première est celle de Saint Jérôme, qui a d'ailleurs été reprise plus récemment (et c'est celle qui me convainc le plus). « 3 » s'exprime en grec avec un gamma « Γ » et « 6 » avec un digamma « F ». On voit la ressemblance des deux lettres. Il suffit donc de penser à une petite erreur de graphie pour lire dans Saint Marc un « 6 » comme dans Saint Jean. Ricciotti objecte que cette supposition n'est absolument pas confirmée par les codex. Mais il me semble que les codex dont nous disposons sont tous des copies de documents antérieurs - et si l'erreur a été faite sur un des premiers Evangiles, tous les autres, parce qu'ils en découlent, portent la même erreur : ce tout petit trait en plus ou en moins. Ajoutons que Saint Jérôme était né vers 347 et qu'il est mort en 420. Or nous n'avons, malgré tout, pas tant de codex ou de parchemins datant d'avant cette époque. Très vraisemblablement, on possédait davantage de manuscrits des Evangiles datant des premier, deuxième, troisième et quatrième siècles, à l'époque de Saint Jérôme, qu'à la nôtre, et cela ne l'a pas empêché de faire ce raisonnement; à plus forte raison donc, sommes-nous autorisés à le faire aujourd'hui.

Nous en sommes toujours là, si nous retrouvions l'évangile en hébreu, la question serait résolue !

La deuxième hypothèse, rapportée comme venant de « certains savants » - propose que Saint Jean ait compté les heures à partir de minuit, comme le réclamait l'habitude civile des occidentaux, tandis que Saint Marc les comptait à partir de l'aube, selon la façon orientale. Mais objecte Ricciotti, Saint Marc, écrivant à Rome, aurait plutôt dû compter à l'occidentale, et Saint Jean à l'orientale, puisqu'il écrivait en Orient. Je laisse aux spécialistes la tâche d'évaluer cette explication.

La troisième hypothèse a la faveur de Ricciotti : Il explique que l'usage voulait qu'on comptât les heures de l'aube au coucher du soleil, en divisant ce temps en douze : ce qui fait que chaque « heure » était plus ou moins longue suivant qu'on était en été ou en hiver (tout le monde a étudié cela en histoire romaine) ; cependant, en Judée, les instruments de mesure du temps étant extrêmement rares, on était obligé d'« adapter » en pratique ce système : les gens observaient la lumière du soleil, et regroupaient les douze heures du jour en quatre périodes, égales entre elles, deux avant midi et deux après midi. Chaque « période » était par conséquent de trois « heures » romaines théoriques : une période allant de l'aube au milieu de la matinée, une autre du milieu de la matinée à midi, encore une autre de midi au milieu de l'après-midi, et la dernière du milieu de l'après-midi au crépuscule. (Aux équinoxes, c'est-à-dire au moment de Pâques ou un tout petit peu plus tôt, on avait donc une période allant de 6h. à 9h., une autre de 9h. à midi, la suivante de midi à 15h., et la dernière de 15h. à 18h.). De cette façon il était plus facile de distinguer, en fonction de la lumière, chacune de ces quatre périodes. Et c'est ainsi qu'on appelait « 1^{ère} heure », le laps de temps qui s'écoulait entre l'aube et le milieu de la matinée (plus ou moins 9h.), « 3^{ème} heure » était le nom donné au reste de la matinée ; la « 6^{ème} heure » s'étendait de midi jusqu'à plus ou moins 15h., et la « 9^{ème} heure » s'appliquait au reste de l'après-midi. De fait, observe Ricciotti, il est très rare que les Synoptiques parlent d'autres horaires que de ceux-ci (voir la Parabole des ouvriers de la dernière heure Mt 20, 1-6) ; tandis que Saint Jean sort de ce schéma (1, 39 ; 4, 52 ; 11, 9 ; voir aussi 4, 6), mais il le fait parce qu'il veut donner des précisions, si bien qu'il parle des heures précises et particulières. Voilà pourquoi on trouverait cette discordance entre l'Evangile de Saint Jean et celui de Saint Marc : le premier parlait de la véritable 6^{ème} heure c'est-à-dire de midi, tandis que le deuxième parlait de façon plus générale de cette période de temps qui va plus ou moins de 9h. à midi.

A propos de la Parabole des ouvriers de la dernière heure, la Bible de mon beau-père (1964), présentée par le Père G. Alberione, des éditions *Paoline* (Saint Paul), précise (je traduis) : « De même que la nuit était divisée en 4 parties de 3 heures chacune, de même le jour était divisé en 4 parties : La première (du lever du soleil à 9 heures), la troisième (de 9h. à 12h.), la sixième (de 12 à 15 heures), la neuvième (de 15 à 18 heures). On comptait aussi les heures comprises dans chacune des parties. Ainsi la 9^{ème} heure comprenait-elle la 9^{ème}, la 10^{ème} et la 11^{ème} heure, qui était la dernière du jour c'est-à-dire 17 heures. »

J'avoue, qu'en ce qui me concerne, mes préférences vont à l'explication de Saint Jérôme. Saint Irénée, *Contre les Hérésies* V 30, 1, sur un tout autre sujet, dit textuellement ceci : « Sans doute y a-t-il eu là une erreur de scribe, telle qu'il s'en produit couramment du fait que les chiffres sont écrits au moyen de lettres ». Preuve que la façon d'écrire les chiffres en grec était souvent cause d'erreurs. En hébreu, le Professeur Zaninotto m'a déclaré que la confusion entre « 3^{ème} » et « 6^{ème} », était beaucoup plus difficile.

La Sainte Tunique d'Argenteuil



Nous remercions les Editions F.-X. De Guibert qui nous ont aimablement fourni cette photographie de la Sainte Tunique conservée à Argenteuil.